



**Du 14 au 17 mai 2026**

**Salle Polyvalente de la Guicharde**

**83 170 Sanary-sur-Mer**

**Suivez le Guide...**

**Cher Expositant(e),**

**Nous vous invitons à parcourir ce**

**« Suivez le Guide » de l'exposant**

**Afin que vous puissiez vous informer des dispositions et fonctionnalités de votre séjour artistique parmi nous.**

**Cela vous permettra de préparer votre participation et découvrir notre « Printemps des Arts Pluriels ».**

**Vous y trouverez des conseils, des idées qui, nous le souhaitons, faciliteront votre séjour.**

**A très vite sur votre espace...**

# Le Printemps des Arts Pluriels, comme si vous y étiez...

La Salle Polyvalente de La Guicharde est une salle multi activités de plus de 800 m<sup>2</sup>, elle est équipée de 2 vestiaires, de sanitaires, de locaux de rangement et d'une cuisine relais. L'entrée est munie de casiers avec serrure à code pour y déposer des affaires personnelles de façon sécurisée. De par sa superficie et ses aménagements, elle constitue un lieu idéal pour l'organisation de salons/expositions.

## Pour venir :

### Depuis Marseille :

Prendre A50 en direction de Rte du Beausset/D559 à Sanary-sur-Mer. Prendre la sortie 12 et quitter A50  
Prendre Anc. Chem. de Toulon en direction de votre destination  
299 Av. du Stade - 83110 Sanary-sur-Mer

### Depuis Toulon :

Prendre A50 et quitter Av. du Maréchal Foch et Av. Lieutenant d'Estienne d'Orves  
Suivre A50 en direction de Rte de Sanary/D11 à Ollioules. Quitter A50  
Prendre Anc. Chem. de Toulon en direction de votre destination à Sanary-sur-Mer  
299, chemin du Stade - 83110 Sanary-sur-Mer.

## Plan d'aménagement :



## Stationnement et déchargement :

Pour le montage (14 mai à partir de 8 h) et le démontage (17 mai au soir), vous pouvez venir à plusieurs véhicules, l'accès et le stationnement sont gratuits. Aucune limite de hauteur pour les utilitaires.

## Sécurité/surveillance :

L'accès au parking est contrôlé mais non surveillé. Il est interdit de stationner sur les voies prioritaires réservées aux pompiers / services de sécurité. Ne pas abandonner votre stand dans la journée ou confier sa surveillance à votre voisin. Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands sans surveillance (ordinateur, téléphone, sac...). ATTENTION également aux périodes de montage et de démontage... Le soir, vous pouvez recouvrir d'un tissu les petites œuvres exposées ou fermer votre stand par un tissu ou rubalise. L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols, pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés.

## Consignes :

En application de la loi sur le tabagisme, il est strictement INTERDIT DE FUMER dans les lieux publics (Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991).

Vous ne devez pas sortir par les issues de secours.

## Horaires :

### Ouverture au public

Jeudi 14 de 18h à 20h, spectacle à 20h30 pour l'inauguration officielle du salon et pour la nocturne, celle-ci accessible uniquement au public du spectacle prévu en soirée (possibilité de restauration et buvette)  
Vendredi 15, samedi 16, dimanche 17 de 10 h à 19 h.

### Ouverture aux exposants

Jeudi 14 : ouverture aux exposants dès 12 h 30 pour l'installation qui devra être terminée au plus tard à 17 h, en vue du vernissage officiel.

Tous les jours à partir de 8 h 30 / 9 h. Possibilités de restauration sur place.

## Rappels :

Ne sont pas autorisées les œuvres tirées en nombre illimité, celles-ci doivent toutes être numérotées et signées de l'artiste. L'exposant engage sa responsabilité en cas de poursuites judiciaires et/ou fiscales ainsi que par l'utilisation de visuels s'il n'a pas obtenu les autorisations des auteurs et de leurs ayants-droits. Il s'engage à être en règle avec les différentes administrations (sociale et fiscale) dans l'exercice de son activité artistique.

## Vos rendez-vous :

Concours « Arts Pluriels »

Deux prix pour les créateurs de pièces murales peintre, photographe, ou autres...). Les Lauréats se verront offrir son emplacement sur le futur Salon.

Un prix pour les sculpteurs. Le Lauréat se verra offrir son emplacement sur le futur Salon.

Remise des Prix le dimanche 17 en amont de la pause méridienne.

**A partir de 18 h :** inauguration officielle en présence des personnalités et des élus

**De 18 h à 20 h :** vernissage individuel sur les stands des exposants, **à votre appréciation** (prévoir apéritif, jus de fruits, verres, biscuits d'apéritif...). Vous pourrez acheter des boissons fraîches, vins et autres sur l'Espace Restauration.

## Installation de vos tableaux et créations murales

Il est préférable d'utiliser des cimaises, solution la plus adéquate pour l'accrochage de vos œuvres.

## Installation de vos sculptures

Pour les sellettes et présentation des sculptures, prévoir « des îlots » et des hauteurs différentes pour éviter de « lasser » le regard. Pour plus de sécurité, vous pouvez attacher vos pièces sur les sellettes avec des chainettes.

## **Communication :**

Affichage urbain Ville de Sanary

Banderoles au Rond-Point entrée Ville de Sanary

Affichage commerces

Site internet avec le catalogue des exposants

Flyers en distribution et en dépôt commerces et office du tourisme

Dépliants visiteurs avec programmations des ateliers et des spectacles

Invitations VIP

Vernissage en présence des élus

Annonces radios locales

Annonces PQR et Presse spécialisée

## **Pense pas bête :**

Table + chaise pour votre confort ; chariot/diable pour le transport de vos pièces, escabeau, petit outillage, pour l'accrochage de vos tableaux et sellettes pour la présentation de vos sculptures, cartes de visite, press-book, stylos, scotch, ciseaux...